



Élections professionnelles des directeurs de la fonction publique hospitalière 2018

LES 6 GRANDES ÉTAPES DU SCRUTIN

1 28 SEPTEMBRE

Affichage des listes électorales dans les locaux du CNG et dans chacun des établissements d'affectation des électeurs considérés



2 À PARTIR DU 29 OCTOBRE

Envoi du mot de passe par courrier aux électeurs



À PARTIR DU 15 NOVEMBRE

Transmission par mail de l'identifiant aux électeurs

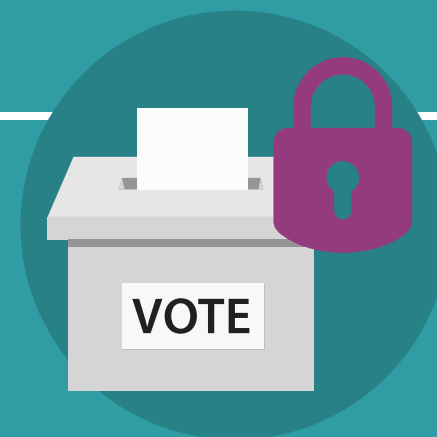
3 14 NOVEMBRE

Mise en ligne des listes de candidats et des professions de foi sur le site Internet du CNG



4 28 NOVEMBRE

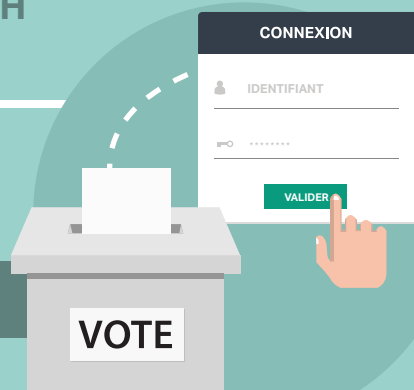
Scellement des urnes



5 DU JEUDI 29 NOVEMBRE À 10H AU JEUDI 6 DÉCEMBRE À 17H

Je me connecte pour voter

www.jevoteenligne.fr/cng



6 6 DÉCEMBRE

Dépouillement immédiat et rédaction des arrêtés fixant la composition des instances

